



FÉDÉRATION NATIONALE AUTONOME DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE ET DE TOUS LES CONFLITS

M XXXXXX
Candidat(e) aux Élections Européennes
Adresse

M,

C'est en tant que Présidente de la Fédération Nationale des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre des derniers conflits Européens et récemment des actes de terrorismes proférés dans les Etats Européens que je m'adresse à vous et demande votre soutien au nom de l'Europe.

Lors du Grand Débat Français, nous avons adressé à Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République Française, une requête demandant le recensement officiel de tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de parents déclarés « Mort pour la France ».

Pourquoi cette requête que nous souhaitons également Européenne ?

Parce que toute l'Europe a subi ces conflits et que de nombreux enfants sont devenus Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre. Certains pays Européens ont déjà attribué la reconnaissance à leurs Pupilles de la Nation, **mais pas Tous !!!**

Nous vivons une Démocratie Européenne, donc il est important que tous ces enfants laissés de côté par certains pays soient reconnus et obtiennent tous leur reconnaissance, ce qui permettraient aux aînés de terminer correctement leur vie (car les plus nombreux ont entre 70 et 95 ans), et aux plus jeunes d'avoir une tranquillité d'esprit concernant leur retraite.

En France, le décret n°2004-751 du 27 juillet 2004 instituant une aide financière en reconnaissance des souffrances endurées par les orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la Deuxième Guerre mondiale, a créé une injustice, car le mot « barbarie » signifie « Guerre ». **La Démocratie demande l'égalité et la devise de la France est basée sur ces mots : « Liberté, Egalité et Fraternité »** ce qui représente l'égalité humaine et sincère pour tous les enfants ayant eu la perte d'un ou de deux parents durant ces conflits (barbaries !) Européens.

De nombreux députés et sénateurs soutiennent notre démarche, car ils estiment que notre demande est légitime. J'espère pouvoir compter sur votre soutien en vous rappelant que nos parents ont donné leurs vies pour qu'aujourd'hui nous, vous, puissions vivre libres dans ce beau pays qu'est la France! Monsieur Georges Clemenceau a dit au sujet des Pupilles : « **ILS ONT DES DROITS SUR NOUS** » !

Je vous prie d'agréer Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Anne CHALONS
Officier de la Légion d'Honneur
Présidente Nationale